

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 20 septembre 2021
N° CP-2021-8-4-13

4^{ème} Commission

Commission Solidarité, habitat et lutte contre la pauvreté

Service instructeur

Service habitat et développement

Service consulté

HABITATS DE HAUTE-ALSACE - DESIGNATION DES PERSONNES QUALIFIEES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Résumé : Suite aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021, la Collectivité européenne d'Alsace a désigné, aux termes de deux délibérations N° CD-2021-7-0-5 et N° CP-2021-7-4-7 prises dans ses séances du 13 juillet 2021, ses représentants et les personnes qualifiées au sein du conseil d'administration de son Office Public de l'Habitat, Habitats de Haute-Alsace. Afin de pouvoir respecter le nombre de 7 personnes qualifiées au sein de ce conseil, il est proposé de revoir les désignations.

La Collectivité européenne d'Alsace est la collectivité de rattachement de l'Office Public de l'Habitat - Habitats de Haute-Alsace (HHA).

Conformément aux dispositions des articles R.421-4 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation, la récente tenue des élections départementales entraîne le renouvellement intégral du Conseil d'Administration d'Habitats de Haute-Alsace.

Par délibération N° CD-2021-7-0-5 en date du 13 juillet 2021, la Collectivité européenne d'Alsace a désigné ses représentants devant siéger au sein du Conseil d'Administration d'Habitats de Haute-Alsace. Il s'agit de :

- ✓ Monsieur Pierre BIHL ;
- ✓ Monsieur Lucien MULLER ;
- ✓ Monsieur Francis KLEITZ ;
- ✓ Madame Fatima JENN ;
- ✓ Monsieur Joseph KAMMERER ;
- ✓ Madame Pascale SCHMIDIGER.

Par délibération N° CP-2021-7-4-7 en date du 13 juillet 2021, la Commission permanente de la Collectivité européenne d'Alsace a désigné les personnes qualifiées au sein du Conseil d'Administration d'Habitats de Haute-Alsace :

- 2 personnalités ayant la qualité d'élu d'une collectivité ou d'un EPCI du ressort de compétence de l'Office autre que celle ou celui de rattachement ;
- 5 personnalités qualifiées en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement et de financement de ces politiques, ou en matière d'affaires sociales.

Une erreur matérielle s'est glissée dans la liste des personnes qualifiées entraînant une confusion. Le nombre de personnes qualifiées ne devant pas être supérieur à 7, il est proposé de nommer :

- Monsieur Jean-Luc LIPS, Président de l'OFSA et ancien Directeur de Procvivis Alsace ;
- Madame Monique LIERMANN, 1^{ère} Adjointe au Maire d'Illzach en charge de l'urbanisme et PLU, Présidente d'Habitat et Loisirs pour le 3^{ème} âge et Conseillère Communautaire de Mulhouse Alsace Agglomération ;
- Monsieur Denis ANDOLFATTO, ancien Adjoint aux finances au Maire de Huningue et Président de la CALEOL de l'agence de Huningue ;
- Madame Marianne LOEWERT, 1^{ère} Adjointe au Maire de Buhl, Conseillère à la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller et membre de la CALEOL de Guebwiller ;
- Monsieur Michel HABIG, ancien Président de Habitats de Haute-Alsace, Maire d'Ensisheim, Président de la Communauté de Communes Centre Haut-Rhin et administrateur de Rhénalia ;
- Madame Isabelle TRENDEL, Maire de Village Neuf, Conseillère communautaire de Saint Louis Agglomération ;
- Monsieur Hubert CHEVARIER, ancien responsable du service Habitat du Département du Haut-Rhin.

Parallèlement, la Collectivité européenne d'Alsace a demandé (par courrier) à Action Logement, la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin, les organisations syndicales les plus représentatives dans le Haut-Rhin et l'Union Départementale des Associations Familiales de désigner un représentant au sein du Conseil d'Administration de HHA avant le 6 octobre 2021, date du prochain Conseil d'Administration.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- Désigner les personnes suivantes au titre des personnes qualifiées devant siéger au sein du Conseil d'Administration d'Habitats de Haute-Alsace :
 - Monsieur Jean-Luc LIPS, Président de l'OFSA et ancien Directeur de Procvivis Alsace ;
 - Madame Monique LIERMANN, 1^{ère} Adjointe au Maire d'Illzach en charge de l'urbanisme et PLU, Présidente d'Habitat et Loisirs pour le 3^{ème} âge et Conseillère Communautaire de Mulhouse Alsace Agglomération ;
 - Monsieur Denis ANDOLFATTO, ancien Adjoint aux finances au Maire de Huningue et Président de la CALEOL de l'agence de Huningue ;
 - Madame Marianne LOEWERT, 1^{ère} Adjointe au Maire de Buhl, Conseillère à la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller et membre de la CALEOL de Guebwiller ;

- Monsieur Michel HABIG, ancien Président de Habitats de Haute-Alsace, Maire d'Ensisheim, Président de la Communauté de Communes Centre Haut-Rhin et administrateur de Rhénalia ;
 - Madame Isabelle TRENDEL, Maire de Village Neuf, Conseillère communautaire de Saint Louis Agglomération ;
 - Monsieur Hubert CHEVARIER, ancien responsable du service Habitat du Département du Haut-Rhin ;
- D'abroger en conséquence la délibération n° CP-2021-7-4-7 du 13 juillet 2021, mais uniquement en tant qu'elle a procédé à la désignation des personnes qualifiées devant siéger au sein du Conseil d'Administration d'Habitats de Haute-Alsace en qualité de représentant de la Collectivité européenne d'Alsace.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY